

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE LE GROUPE CAT (COMPAGNIE D'AFFRÈTEMENT ET DE TRANSPORT) DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE 100% DE STVA AUPRÈS DE SNCF LOGISTIQUES



| 10/11/17 |

- Paris, le 7 novembre 2017

August Debouzy accompagne le Groupe CAT (Compagnie d'Affrètement et de Transport) dans le cadre de l'acquisition de 100% de STVA auprès de SNCF Logistiques

Le Groupe CAT, expert de la logistique automobile, a procédé le 31 octobre à l'acquisition du Groupe STVA, entreprise de référence sur le marché de la logistique automobile internationale de véhicules finis. Après l'intégration de Trial (France), de Toquero (Espagne, Portugal et France), de Fleetpoint (Pays-Bas), de VSE (Europe), de Sintax (Espagne, Portugal et France) et de CVT (Royaume-Uni), cette dernière acquisition, la plus importante en terme de chiffre d'affaires, d'effectifs et d'actifs intégrés, représente une avancée majeure dans la stratégie du Groupe CAT, de devenir le leader incontesté de son industrie. STVA conçoit et fournit des prestations logistiques industrielles et sur mesure à tous les niveaux de la logistique automobile. C'est un acteur européen de premier plan avec une présence dans 9 pays, principalement en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Maroc. En apportant au Groupe CAT ses 31 centres Logistique Véhicules, sa flotte de 725 camions et de 2600 wagons, ses plus de 2000 collaborateurs, STVA permet au nouveau consortium de disposer de l'un des outils de production le plus important et le plus complet de la Logistique Véhicules en Europe. Suite à cette acquisition, le Groupe CAT détient maintenant une flotte de 1700 camions et de 2600 wagons porte-voitures, sur un réseau de 96 centres Logistique Véhicules, servis par un effectif de plus de 8000 collaborateurs (internes et externes). Le groupe CAT, expert de la logistique automobile, a acquis STVA, autre entreprise de référence dans ce secteur. L'ensemble totalise 1700 camions et 2600 wagons porte-voitures.

Conseil du groupe CAT (corporate, tax, financement) : August Debouzy (Xavier Rohmer et Julien Wagmann, associés ; Hélène Delurier et Olivier Moriceau, Counsels ; Clara Ferrari et Elsa Jospé, avocates seniors ; Elie Bétard, Leslie Valloir et Coralie Foucault, avocats).

Conseil du groupe SNCF Logistiques (corporate, tax, anti-trust) : Viguié Schmidt & Associés (Fabrice Veverka, François Bourrier-Soifer, Christel Alberti et Virginie Viillard, associés ; Olivier Peronnau et Maxence Dubois, avocats).

Conseil des banques : Hogan Lowells (Sabine Bironneau, associée ; Claire Fruchet et Maria Klass, avocates).

À propos d'August Debouzy :

Créé en 1995, August Debouzy est un cabinet d'avocats d'affaires français composé de 130 avocats et juristes dont 30 associés. August Debouzy s'attache à offrir aux entreprises l'excellence d'une organisation experte, réactive et transversale, permettant de les accompagner efficacement dans tous les domaines du droit des affaires, en conseil comme en contentieux.

Implanté à Paris, Bruxelles et Casablanca, August & Debouzy est également membre fondateur d'un réseau international de best friends qui réunit plus de 45 firmes. Cette présence dans toutes les places économiques mondiales permet de gérer les dossiers internationaux les plus complexes.

Sur le Web. : www.august-debouzy.com

Sur Twitter : [@AugustDebouzy](https://twitter.com/AugustDebouzy)

Contact presse :

Aurélien Lustremant – a.lustremant@eliott-markus.com - 01 53 41 89 98